

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société immobilière Vesta SA en liquidation, La Neuveville***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 23.10.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: **27.11.2002***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Christian Gobet, chemin des Plantes 27, 2520 La Neuveville*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.*

Me Gigandet J.-A., notaire
2520 La Neuveville

(00713848)